

## acte de cautionnement

Etabli en conformité avec les articles 2011 et suivants du Code Civil et la loi du 6 juillet 1989 modifiée par l'article 23 de la loi du 21 juillet 1994 et par la loi 2014-366 du 24 mars 2014

*A recopier textuellement et intégralement de votre main  
A remettre impérativement avant la signature du bail*

Vu la location consentie par la société (**préciser le nom de l'agence et son adresse**) à (**nom du locataire**) d'un appartement (**type de l'appartement et étage**), dans l'immeuble sis à (**adresse**) à compter de la date d'effet du bail, pour une durée de trois ans ou de six ans si le bailleur est une personne morale, et ce moyennant un loyer mensuel de (**loyer en chiffres et en lettres**) et un acompte de charges prévisionnelles de (**acompte en chiffres et en lettres**).

Ce loyer sera révisé annuellement selon la variation de l'indice de référence des loyers publié par L'INSEE chaque trimestre, et correspondant à la moyenne sur les douze derniers mois de l'évolution des prix à la consommation hors tabac et hors loyer. Lorsqu'il ne sera plus légalement applicable, on le remplacera par l'indice qui lui sera substitué. Il pourra faire l'objet en outre d'une augmentation supplémentaire à l'échéance du bail initial en application des dispositions légales.

Je soussigné(e) (**identité du garant**), demeurant à (**adresse du garant**), agissant en qualité de GARANT(E), Carte d'identité N° (**numéro de la carte d'identité**)

Déclare me porter caution solidaire de (**nom du locataire**) tant pour le paiement des loyers, des charges, des indemnités d'occupation, des taxes, des impôts, de toutes les condamnations qui pourraient être prononcées à l'encontre du locataire, des dommages et intérêts, des dépens et frais éventuels de procédure mis à sa charge, ainsi que pour les sommes dues en remboursement des factures relatives aux réparations des dégradations constatées après le départ du locataire, que pour l'exécution de toutes clauses et conditions locatives. En cas de maintien dans les lieux postérieurement à la résiliation du bail, je me porte caution solidaire pour le paiement des indemnités d'occupation.

Mon engagement est souscrit pour une durée de neuf années à compter de la date de prise d'effet du bail, étant entendu qu'en cas de départ anticipé de (**nom du locataire**) dans les délais et formes requis par la loi, mon engagement prendrait également fin sous réserve des sommes résiduelles restant dues.

Je déclare avoir parfaite connaissance des conditions de location et de l'étendue de mes obligations.

Je reproduis, ci-dessous, comme l'exige la loi, l'alinéa suivant :

« Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé, au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation ».

Je déclare renoncer au bénéfice de division et de discussion préalable.

**Mention à ajouter impérativement en cas de colocation :**

Je précise l'identité du colocataire pour lequel le congé, s'il est accepté par le bailleur, mettra fin à mon engagement : (**nom du colocataire**)

Fait à \_\_\_\_\_ le **NE PAS DATER**

Bon pour caution solidaire  
Signature

*Dès la régularisation définitive du bail, un exemplaire de l'acte de cautionnement ainsi que le contrat de location vous sera adressé par lettre recommandée avec accusé de réception.*